Le Rosarius ou les vestiges du cabinet d'étude d'un prédicateur mondain

Marie-Laure Savoye

▶ **To cite this version:**

Marie-Laure Savoye. Le Rosarius ou les vestiges du cabinet d'étude d'un prédicateur mondain. Gontero-Lauze, Valérie; Burle-Errecade, Elodie. Le manuscrit unique, une singularité plurielle, 2018, 979-10-231-0518-6. halshs-02570815

HAL Id: halshs-02570815
https://shs.hal.science/halshs-02570815

Submitted on 12 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le *Rosarius* ou les vestiges du cabinet d'étude d'un prédicateur mondain[*]

Connu comme le loup blanc et pourtant largement méconnu, le *Rosarius* est une ample compilation dédiée à la Vierge, composée dans le second quart du XIV^e^ s. Le titre confond habituellement dans la littérature philologique l'œuvre et son support, le manuscrit fr. 12483 de la Bibliothèque Nationale de France et l'étrange compilation qu'il enferme. Manuscrit unique, puisqu'aucune autre copie de la compilation n'est à ce jour connue. Manuscrit unique encore par son ampleur comme sa bigarrure – ceci écrit avec toute la sympathie et la familiarité d'une éditrice qui n'a rien perdu de l'enthousiasme originel de son entreprise[1]. Il mérite ainsi à double titre de nourrir la réflexion sur le manuscrit unique et mon propos aura deux facettes : j'aborderai dans un premier temps les questions éditoriales ; puis j'ouvrirai quelques pistes pour l'identification de la très riche bibliothèque cristallisée en ce recueil. J'espère montrer que les deux problématiques ne sont pas étrangères l'une à l'autre.

Le *Rosarius*, c'est d'abord un manuscrit de 260 feuillets, au mieux fortement rognés, au pire réduits à une fine bande de parchemin. Les marges ont fait l'objet de découpes assez sauvages ; une lame a laissé des traces en échelle donnant à penser qu'on a découpé dans le bloc des bandes de largeurs variées. Ce n'est donc que par commodité que nous parlerons de rognure, le procédé ne visant manifestement pas à harmoniser les lisières du bloc. La liasse parvenue à nos jours – et qui pourrait n'avoir été reliée qu'à date moderne, après mutilation – ne représente qu'une petite moitié de l'ouvrage original, copie unique, acéphale et anoure, mutilée en son sein de lacunes pouvant aller d'un vers à plusieurs centaines[2]. Les problèmes

---

[*] N'ayant pu prononcer moi-même cette communication lors du colloque, j'exprime ma gratitude aux organisatrices d'avoir bien voulu en donner lecture et en accueillir la trace écrite dans les actes de la rencontre.

[1] Le *Rosarius* a fait l'objet de plusieurs entreprises d'édition partielle, par lesquelles j'ai initialement fait sa connaissance. La sélection des vers édités y obéit à des critères thématiques (bestiaire, herbier, lapidaire, miracle) ou formels (chansons, dits) : Achille Jubinal, *Nouveau recueil de contes, dits, fabliaux et autres pièces inédites des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles pour faire suite aux collections de Legrand d'Aussy, Barbazan et Méon*, Paris, Pannier, 1839-1842, 2 volumes ; Alfred Jeanroy, « Les chansons pieuses du ms fr. 12483 de la Bibl. nationale », dans *Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire offerts à M. Maurice Wilmotte à l'occasion de son 25^e^ anniversaire d'enseignement*, Paris, Champion, 1910, p. 245-266 ; *A 'Plantaire' in honor of the blessed Virgin Mary taken from a French manuscript of the XIV^e^ century*, éd. Mary Alberta Savoie, Washington, The Catholic University of America, 1933 ; *Miracles de Notre-Dame, tirés du* Rosarius *(Paris, ms. B.N. fr. 12483)*, éd. Pierre Kunstmann, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991 ; *Les Propriétés des choses selon le Rosarius (B.N.f. fr. 12483)*, édition établie par Anders Zetterberg, revue et complétée par Sven Sandqvist, Lund University Press, Coll. « Études romanes de Lund », 52, 1994 ; *Le Bestiaire et le Lapidaire du Rosarius (B.N.f.fr. 12483)*, éd. Sven Sandqvist, Lund University Press, coll. « Études romanes de Lund », 55, 1996 ; Wendy Pfeffer, « Le Dit des monstiers », *Speculum*, 73 (1998), p. 80-114. Ceci sans compter les recours au manuscrit fr. 12483 dans les éditions de quelques-uns des textes insérés dans la compilation (et dont l'énumération serait trop longue ici), ni les fragments édités par Arthur Långfors au fil de la remarquable notice qu'il publia du manuscrit : « Notice du manuscrit 12483 de la Bibliothèque nationale », *Notices et extraits de la Bibliothèque nationale*, 39/2 (1916), p. 503-662. J'aurais mauvaise grâce à critiquer l'une ou l'autre de ces publications au nom de leur qualité philologique. Toutefois, ma propre entreprise s'enracine dans le sentiment que le texte a toujours été trahi par ce morcellement : aucun des chapitres, pourtant clairement délimités, et tous d'une ampleur modeste (un millier de vers au maximum) n'a fait l'objet d'une édition complète. Aussi ai-je entrepris de donner l'édition complète des fragments conservés, soit près de 40000 vers ; j'espère pouvoir aboutir à une publication en 2014.

[2] Sur l'ampleur du volume original et pour plus de détails sur son état, je renvoie à la démonstration que j'ai donnée dans « Semis, transplantation et greffe : les techniques de la compilation dans le *Rosarius* », dans *Le*

généraux sont donc bien connus, et ce colloque a fourni l'occasion de s'attarder sur maints exemples : chute des débuts et fins de vers, disparition de vers entiers, disparition des annotations marginales, dont un certain nombre de corrections appelées dans le texte de façon régulière par trois points disposés en triangle…

Les questions ecdotiques prennent toutefois une tournure spécifique à cause de la nature de l'œuvre. Dans le manuscrit lui-même est attribué au « *Rosarius* », livre élevé au rang d'auteur, tout ce qui n'est pas emprunté, « greffé » selon les images qui courent tout au long du manuscrit. Mais les citations abondent ; elles représentent environ 22 % de l'ensemble, et le compilateur a pris soin de clairement les distinguer de ses créations propres. C'est sur le traitement de ces citations que je souhaite faire porter ma contribution.

Pour la clarté de l'exposé, j'ai choisi de centrer ma communication sur le 34e chapitre du 1er livre, consacré à la fleur de lis, et qui se trouve aux feuillets 52v-57r. En voici la structure[3] :

•Description de la fleur de lis (30 vers)
•Commentaire (142 vers)
    •*Dit de la Pomme* de Baudoin de Condé (12 vers)
•*Exempla* : les dévotions mariales des rois Arthur et Louis IX (140 vers)
    •*Testament* de Jean de Meun (extrait de 44 vers)[4]
•Chanson bilingue (120 vers)[5]
•Reprise de l'enseignement (52 vers)
•*Dit du Roi* de Watriquet de Couvin (260 vers), œuvre qui donne le *terminus a quo* de la rédaction du *Rosarius*, puisque y est évoquée l'intronisation de Philippe VI en 1328.

Ce 34e chapitre nous est parvenu dans un état matériel assez privilégié, car nous n'avons à y déplorer que quelques lacunes en bordures de feuillets – initiales ou fins de vers manquantes en général aisées à restituer –, en quelques endroits cependant, des lacunes de vers complets. Dans les passages qui sont de la plume de notre compilateur, la restitution, pour inspirée qu'elle soit, ne peut être qu'hasardeuse. Mais certaines des mutilations, ainsi que de menus écueils, se trouvent dans l'une ou l'autre des quatre œuvres citées, *Dit de la Pomme*, *Testament*, chanson et *Dit du roi.*

De trois de ces œuvres nous avons la chance de conserver d'autres copies :

- quatre témoins pour le *Dit de la Pomme*, Bruxelles, Bibl. Royale, 9411-9426 (XIIIe s., après 1230), ***B1***[6] ; Paris, Bibl. de l'Arsenal, 3142 (fin du XIIIe s.), ***Pa1*** ; Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, 3524 (XIVe s.), ***Pa2*** ; Paris, Bibl. nat., fr. 1446 (entre 1289 et 1292), ***Pb1*** ;

recueil au Moyen Âge. Le Moyen Âge central, Actes du colloque tenu à Genève les 17 et 18 novembre 2007, Turnhout, Brepols, 2010, p. 199-221.

[3] Le décalage introduit dans la liste veut rendre manifeste la structure du chapitre, certaines œuvres étant enchâssées dans des développements didactiques ou narratifs, d'autres juxtaposées à ces mêmes développements, au même niveau hiérarchique.

[4] vv. 1169-1212 de l'édition donnée par Silvia Buzzetti Gallarati, *Le testament Maistre Jehan de Meun : un caso letterario*, Alessandria, Dell'Orso, 1989.

[5] Édition complète par Karl Bartsch, « Geistliche Umdichtung weltlicher Lieder », *Zeitschrift für romanische philologie*, 8 (1885), p. 570-585.

[6] Je donne des sigles provisoires à ces témoins pour les besoins de la démonstration.

- cinq témoins pour le *Dit du Roi*[7], Bruxelles, Bibl. roy., 11225-27 (années 1320-1330), ***B2*** ; Paris, Bibl. de l'Arsenal, 3525 (début des années 1330), ***Pa3*** ; Paris, Bibl. nat., fr. 2183(début des années 1330), ***Pb2*** ; Paris, Bibl. nat., fr. 14968 (début des années 1330), ***Pb3*** ; Paris, Bibl. nat., fr. 24432 (milieu XIV^e^ s.), ***Pb4*** ;
- cent-seize témoins accessibles[8] pour le *Testament* de Jean de Meun[9].

Sur le cas de la chanson bilingue, je reviendrai dans un moment. L'important pour notre propos est que pour les trois premières œuvres existe la possibilité – la tentation ? – d'une remédiation par collation.

La brièveté du *Dit de la Pomme* autorise une transcription intégrale[10] de la leçon qu'en donne le *Rosarius* (f. 53rb) :

En une pomme fu l'amors
du mors dont si fumes la mors
qu'aprés ce mors n'ot que remordre
quar tous li mondes fu la mors.
Sachiés ce ne fu pas la mors
dont au cuer puist […] remordre.
Ha com ci est mal mors a mordre
qui nous fist mors a Dieu amordre !
Pour nous la mors n'i fu Amors
fors pour nous la mort desamord[re]
et de pechié pour nous ramordre
a Lui, dont fumes desamors.[11]

La première phrase ne pose pas de grande difficulté, même s'il est possible d'hésiter sur le sens d'*amors* au v. 1, soit que le substantif désigne, en redondance avec le « mors » du vers suivant, la « morsure », soit qu'il désigne l'appât[12]. J'y lirais volontiers une façon d'insister sur la part d'initiative de l'homme (*ad-mordere*) et proposerais de traduire : « C'est en une pomme que fut donné le premier coup de dents de la morsure dont nous fûmes tués (/dont nous fûmes mordus[13]), au point qu'après cette morsure il n'y eut plus que remords, car tout le monde y fut tué / mordu. »

La lecture se complique aux vv. 5-6, où le manuscrit présente une lacune – un espace est laissé vierge – en milieu de vers. Mis provisoirement de côté le problème métrique, reste celui du sens : l'emploi impersonnel et transitif indirect de *remordre*, avec le sens de « donner des remords à » est bien attesté[14], et l'on pourrait composer avec : « Sachez que ce ne fut pas

[7] Les datations données sont celles de Richard and Mary Rouse, « Publishing Watriquet's Dits », *Viator* 32 (2001), p. 127-175

[8] Plusieurs copies se trouvent actuellement dans des collections particulières.

[9] La liste en a été dressée par l'équipe de la section romane de l'I.R.H.T. dans la base de données JONAS, http://jonas.irht.cnrs.fr/oeuvre/3900 (fiche consultée le 15 septembre 2011).

[10] Le soulignement indique les résolutions d'abréviations.

[11] *Rub* Chi commence li Ave Maria ***B1*** Li dis de la pomme ***Pa2*** De la pome et d'Adam ***Pb1*** — *v. 1* pume ***B1*** — *v. 2* d'un ***B1 Pa1 Pa2 Pb1*** fume ***Pa1 Pb1*** dont fumes si la mors ***Pa2*** — *v. 3* Q'apres ***B1*** k'apres ***Pa1 Pb1*** — *v. 4* Car t. fu li m. la mors ***B1 Pa1 Pa2 Pb1*** — *v. 5* Sacies ***B1*** Sachiez ***Pa2 Pb1*** — *v. 6* d. au c. puist joie r. ***B1 Pa2 Pb1*** d. a cuer p. joie r. ***Pa1*** — *v. 7* con ci ot ***B1 Pa1 Pa2 Pb1*** — *v. 8* q. n. f. mort et dui a. ***B1*** q. n. f. mors et dieu ***Pa1 Pa2 Pb1*** — *v. 9* pour nous a mort n'i fust amors ***B1 Pa1 Pa2 Pb1*** — *v. 10* fors pour nous de mort desamordre ***B1 Pa1 Pa2*** — *v. 11* et de pecie por nous remordre ***B1***.

[12] T.-L., *s.v.* amors ; FEW, XXIV, *s.v.* admordere. Voir également ces deux sens envisagés dans le DMF, *s.v.* amors.

[13] L'ambiguïté demeure et nous ne parvenons pas à en rendre compte par la traduction.

[14] T.-L., *s.v.* remordre.

là une morsure dont le cœur ait eu à avoir des remords ». Convoquer le paradoxe de la *felix culpa* n'aurait ici rien que d'ordinaire. Ce qui est moins ordinaire, c'est que notre copiste laisse de tels blancs dans le manuscrit ; il est donc clair qu'il a conscience de la fausseté du vers et qu'il localise précisément le lieu à amender. On devine aisément qu'il a trébuché sur la leçon que lui proposait son modèle et que, désireux sans doute d'amender ultérieurement son texte – *ex ingenio* ou par collation si quelque autre copie se présente – il s'en ménage la possibilité matérielle[15]. La leçon qui l'a arrêté de la sorte est donnée unanimement par les autres copies du *Dit de la pomme* : « Sachiez ce ne fut pas la mors, dont au cuer puist joie remordre »… La métrique s'en trouve certes satisfaite, mais que dire du sens de *remordre* ? Le T.L. réserve un traitement à part à cette occurrence précise, et propose, plutôt qu'une interprétation, une ébauche de synonymie : « *etwa = reprendre* ». D'une certaine façon, comme le compilateur médiéval, les auteurs du dictionnaire marquent ainsi quelque réticence à envisager que *remordre* ait ici son sens bien attesté – à commencer par leur propre article – de « rappeler une chose à quelqu'un »[16], et qu'il faille comprendre « Ce ne fut pas là une morsure dont il pourrait être rappelé au cœur la joie »[17].

Une nouvelle difficulté nous attend, bien que moins manifeste, aux vv. 7-8 : en admettant un *s'amordre à* – le régime indirect n'est nulle part ailleurs attesté – impliquant hostilité[18], et non le sens mieux attesté pour cette période de « s'attacher à », « s'appliquer à », on pourrait tenter une traduction : « Ah, comme ce mors est mauvais à mordre, qui nous fit, nous morts, nous attaquer à Dieu ». Au prix d'un peu de gymnastique intellectuelle – et de la note de bas de page en rendant compte – on peut trouver du sens à ce qu'écrit le *Rosarius*. Mais pour les autres témoins du *Dit de la pomme*, la leçon est tout autre, tant lexicalement que syntaxiquement : « qui nous fist Mors[19] et dieu amordre » ; *amordre* retrouve un régime direct plus courant ; *dieu* est nom commun, dérivé de *dolum*. Le sens voulu par l'auteur pourrait avoir été « qui nous fit mordre la mort et le deuil ».

Enfin, si l'on peut de même composer avec les quatre derniers vers, nous nous heurtons à une syntaxe bancale, *desamordre* ayant dans la même phrase un régime direct et un indirect. Trois manuscrits offrent une *lectio facilior* « de mort »… L'Amour a été tué pour nous déprendre de la mort et du péché, et pour nous rattacher à Lui…Mais un manuscrit concorde avec le *Rosarius*, ***Pb1***, qui nous interdit de conclure trop rapidement à une faute de notre copiste là où ses leçons présentent quelque étrangeté. Inversement, ce court poème nous a apporté la preuve que le compilateur n'est pas scribe servile, et qu'il sait suspendre sa plume – et sans doute parfois proposer une correction – lorsque ce lui semble prudent.

---

[15] Ce pourrait être un indice en faveur de l'hypothèse que le fr. 12483 soit un manuscrit d'auteur, question importante certes, mais sur laquelle il me semble prématuré de me prononcer catégoriquement.

[16] Voir T.-L., *s.v.* remordre, « *etw. in Erinnerung bringen* » ; FEW, X, *s.v.* remordere.

[17] Scheler, l'éditeur des œuvres de Baudouin, traduisait par « renaître », « dont la joie pourrait renaître au cœur ». Toutes les lectures reposent sur des sens supposés de *remordre* qui sont loin d'être évidents et dont on aimerait trouver l'attestation ailleurs que chez cet unique poète. On répugne d'autant à suivre l'une ou l'autre des hypothèses que la littérature connaît de ces morsures qui apportent la joie… Que l'on songe simplement à la morsure d'amour.

[18] Sens absent du T.-L et du God., mais enregistré avec un exemple tardif (*Faits et Dits* de Jean Molinet) dans le DMF.

[19] Je propose de transcrire avec majuscule le substantif pour rendre compte d'une possible personnification ; elle expliquerait la présence d'un –s en finale (voir Claude Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes, 2000, pp. 81-2).

Aussi se pose de façon cruciale une question méthodologique : ce que nous sommes en train d'éditer, ce n'est pas le texte de Baudouin de Condé, mais la lecture qu'en a faite un compilateur du XIV^e^ s. En ce sens, de ce texte lu et copié, nous n'avons bien qu'un unique manuscrit.

Éditer le texte en l'état, c'est rendre compte de la proposition de lecture d'un lecteur et adaptateur. Du premier vers examiné et tel qu'il est transmis, un sens existe bel et bien : le cœur ne peut regretter cette morsure ; c'est la Faute qui valut à l'humanité l'Incarnation et le Salut, « bienheureuse faute ». L'insertion *a posteriori* d'un adverbe dans l'espace laissé vide aurait pu satisfaire la métrique sans modifier le sens.

Corriger, ce serait conclure qu'il y a faute parce qu'il y a écart avec une tradition textuelle par ailleurs accessible. Or, en l'absence de témoins de comparaison, on commencerait par chercher le sens, sans présupposer l'erreur. Corriger, ce serait oblitérer le caractère intertextuel du *Rosarius*, et renoncer à l'utiliser comme indicateur de la réception des œuvres. Ce serait en outre créer un *distingo* entre les textes pour lesquels une remédiation est tentante parce que nous les conservons par ailleurs et ceux pour lesquels le *Rosarius* est notre ultime vestige. Enfin, le dernier cas évoqué le montre : un manuscrit subsistant conserve une leçon identique à celle de notre manuscrit (***Pb1***) ; la leçon *difficilior* qu'il nous livre peut fort bien provenir de son modèle, et non être imputable à quelque négligence ou maladresse du compilateur / copiste.

Pour toutes ces raisons, l'édition me semble devoir rendre compte au plus près de la lettre du *Rosarius*. Pourtant, les lieux problématiques ne peuvent être ignorés, et partout où l'on s'abstiendra d'amender le texte de la compilation par le recours à la collation, il conviendra d'inventer une mise en page ou une typographie qui indique au lecteur que l'obstacle a été repéré et qu'une solution est proposée en variantes et/ ou en notes.

Un autre critère doit entrer en ligne de compte, c'est celui de la qualité globale de la copie. Hors, force est de constater que les *loci desperati* sont rares dans les passages de la plume du compilateur. Tout au plus manquera-t-il deci delà un jambage. Le manuscrit a d'ailleurs été relu attentivement, et porte de nombreuses corrections interlinéaires, ajouts d'une lettre, exponctuation d'une autre. Les « fautes » qui troublent la compréhension du texte se trouvent concentrées sur ces citations et relèvent donc, au moins partiellement, du phénomène de copie. Elles en sont d'autant plus intéressantes, soit que simplement elles rendent compte de l'état des sources, soit qu'elles prennent naissance dans l'activité de copie elle-même, qui mobilise une attention différente de la composition originale. Malheureusement, il nous faut attendre d'avoir à notre disposition l'ensemble des collations pour les textes cités avant de pousser plus loin la spéculation.

S'il serait dommageable de substituer une compilation d'éditions autonomes – *i.e.* traitant chaque texte cité comme un texte isolé – à l'édition du recueil en tant que tel, il serait tout autant dommageable de se priver des apports des témoins conservés, soit pour commenter la leçon du *Rosarius*, soit pour suppléer aux lacunes matérielles[20]. À cette dernière fin, il

[20] Un cas tout à fait notable est celui des contes de la *Vie des Pères* pour lesquels ne sont conservés que les talons des feuillets, permettant le seul déchiffrage des initiales de vers de la colonne de gauche du recto et la finale de vers de la colonne de droite du verso. Identifier, par la collation des passages non mutilés, un manuscrit

semble nécessaire d'identifier, pour chaque texte cité, le témoin le plus proche du *Rosarius* : notre projet étant de donner à lire de la façon la plus complète possible l'œuvre du prédicateur dominicain, c'est ce critère de proximité qui prévaudra sur tout autre pour le choix du manuscrit de substitution.

C'est là une tâche que je n'ai pu encore mener à bien pour le *Testament* de Jean de Meun, en raison du grand nombre de copies à collationner. L'étude de la tradition du *Dit du Roi*, plus simple, donnera toutefois un aperçu de ce qu'on peut espérer. La copie qu'en donne le *Rosarius* présente peu de lieux problématiques, tout juste un cas d'inversion des vers 8019-8020[21], « Rois, cis anemis sont bediaus / - Vous estez chiéz et garde d'eaus », qui rapproche notre manuscrit des copies ***Pb3*** et ***Pb4***. L'examen complet de la pièce[22] permet de mettre en évidence de réelles affinités avec ***Pb4***, le fr. 24432 de la Bibliothèque nationale, grand livre bibliothèque. Tant que la collation n'aura pas été faite pour chacun des textes cités, nous avancerons en terrain mouvant, pourtant il n'est pas anodin que l'étude textuelle de détail vienne confirmer ce que l'étude générale du contenu avait laissé supposer, à savoir que d'une manière ou d'une autre, le *Rosarius* avait un lien génétique avec quelque grand livre bibliothèque aujourd'hui perdu. J'ai eu l'occasion de relever déjà qu'il partage une dizaine de textes avec le plus célèbre encore fr. 837. Avec le fr. 24432, ce sont quatre points de rencontre : la *Patenôtre aux goliards*, l'*Ave Maria* de Gautier l'Épicier, le *Dit des droits*, le *Dit du Roi*. Ceci sans compter les affinités thématiques manifestes entre les deux manuscrits : le fr. 24432 contient presque tous les dits en quatrains monorimes de Jean de Saint-Quentin, sauf un… que B. Munk Olsen est allé puiser dans… le *Rosarius*. On y lit enfin un *Dit des rues de Paris*, qui n'est pas sans rappeler le *Dit des moûtiers de Paris* de notre compilation.

Mais peut-être ne sera-t-il pas inutile que je récapitule quelles sont les œuvres citées par le compilateur ? Le tableau donné en appendice les présente, dans l'ordre d'apparition dans le *Rosarius* indépendamment de toute considération thématique, formelle ou auctoriale. Le code de lecture du tableau est le suivant :

- en caractères romains, les œuvres citées pour lesquelles d'autres témoins sont conservés ;
- en caractères italiques, les œuvres citées pour lesquelles le *Rosarius* est le seul témoin ;
- précédées d'une astérisque, les œuvres citées partiellement.

La deuxième colonne indique le nombre de manuscrits conservés, compte non tenu du *Rosarius*. Pour les raisons développées précédemment, je répugne à parler de manuscrits de contrôle.

Une troisième colonne permet d'indiquer des regroupements de textes attestés par le patrimoine conservé[23].

---

proche de celui utilisé par le *Rosarius* et transcrire à partir de lui, et bien évidemment entre crochets, les contes amputés, ne peut que servir le projet éditorial et la connaissance de l'œuvre du prédicateur.

[21] Les numéros de vers sont ceux de l'édition intégrale du *Rosarius* en préparation ; ils correspondent aux vers 65-66 du *Dit du Roi* dans l'édition donnée par Auguste Scheler, *Dits de Watriquet de Couvin*, Bruxelles, Devaux, 1868, p. 275.

[22] Un exposé exhaustif dépasserait le cadre de cette communication. De plus amples matériaux sur ces collations seront bientôt communiqués.

[23] Outre les sigles déjà définis, le tableau emploie les suivants : ***B3*** Bruxelles, Bibl. roy., 10457-10462 ; ***Pa4*** Paris, Arsenal, 3517 ; ***Pa5*** Paris, Arsenal, 3142 ; ***Pb5*** Paris, BnF, fr. 837 ; ***Pb6*** Paris, BnF, fr. 12581 ; ***Pb7*** Paris, BnF, fr. 24436 ; ***Pb8*** Paris, BnF, fr. 25545 ; ***Pb9*** Paris, BnF, nouv. acq. fr. 1050.

On s'étonne depuis l'exceptionnelle notice du manuscrit donnée par Arthur Långfors de la diversité des sources utilisées. Pour notre chapitre, une comparaison de la description de la fleur de lis dans les grandes encyclopédies orientera plutôt vers le *De Proprietatibus rerum* que vers le *Speculum naturale* ou vers Hugues de Saint-Victor, sources patentes pour d'autres chapitres. Quant à la partie narrative, elle puise tantôt à des recueils miraculaires, à de grandes collections exemplaires comme celles de Thomas de Cantimpré ou Géraut de Frachet, tantôt à des chroniques comme ici pour ces deux *exempla* associés aux figures plus légendaires que proprement historiques de saint Louis et Arthur.

Ce qui personnellement ne cesse de m'intriguer et de nourrir mon admiration, c'est tout autant l'incroyable culture vernaculaire de notre compilateur. Inutile d'insister sur la variété des registres et des thèmes, puisqu'aussi bien se lisent dans la compilation le moralisateur *Testament* de Jean de Meun ou les graves *Vers de la mort* que le léger fabliau du *Prêtre mis au lardier*, en passant par quelque dit anecdotique comme le *Dit des outils de l'hôtel* ou celui des *Moûtiers de Paris*.

En revanche, en ce manuscrit unique, c'est une collection exceptionnelle qui vient se refléter. Il est vraisemblable que les chansons sortent toutes d'un unique chansonnier marial aujourd'hui perdu, et dont les manuscrits 389 de Berne ou fr. 24406 de Paris pourraient donner quelque idée. Le nouv. acq. fr. 1050, qui a plusieurs textes communs avec notre *Rosarius*, conserve bien un cycle de chansons pieuses, mais les deux anthologies sont autonomes. Gautier de Coinci et les *Vies des Pères* peuvent tout à fait venir d'un même codex. Le *Testament* circule parfois avec le *Doctrinal Sauvage* et /ou avec le *Miserere* du Reclus de Molliens. Mais s'en sortirait-on avec seulement 10 volumes vernaculaires, et j'en doute, ceci représenterait déjà, à une date aussi précoce, une bibliothèque assez exceptionnelle.

Pour essayer de l'identifier, ou du moins de la cerner un peu mieux, j'ai commencé par suivre les pistes ouvertes par les rares indications que nous possédions sur le manuscrit et son auteur.

Le compilateur est un prédicateur dominicain originaire du Soissonnais. Il dit être né entre la forêt de Ris et celle de Retz, ce qui nous conduit sur des terres fécondes pour la littérature miraculaire mariale, celles de Coinci (cela se passe de commentaire) et de Bourgfontaine (entre Oigny et Boursonne) d'où pourrait provenir le *Tombel de Chartrose* d'après les recherches récentes d'Audrey Sulpice[24]. Ce même auteur évoque à plusieurs reprises sa vie de prédicateur mendiant passant de village en village. On s'en est jusqu'alors tenu à ceci pour le témoignage auctorial.

Pourtant il connaît aussi Paris, a prêché dans une église parisienne, cite avec jubilation et exactitude un dit des moûtiers qui promène son lecteur de rue en rue et d'église en église. En dehors des textes insérés, on relèvera ces vers au chapitre 15 du 2e livre :

> La paie alez querre a Mes ;
> a Paris en aréz petit
> tant que refais soit Pons Petit ; ff. 158ra

Et pour être encore plus clair au chapitre XLI :

> Aucuns me vont demandant

[24] Édition en préparation à la date de rédaction pour les CFMA.

quant par Paris vois chantant,
se say parler par nule art
de la queue de Renart. ff. 240rb

De Soissons, il parle au passé. Son présent, ce sont les rues et les églises de Paris. C'est donc à Paris qu'il fallait chercher en premier cette riche bibliothèque. Le manuscrit fr. 12483 porte un ex-libris, évidemment postérieur à la mutilation du bel objet : une main moderne, datable du XVII[e] s., a inscrit sur le f. 2r : « Ex bibliotheca fratrum praedicatorum de Pisciaco ». La bibliothèque des frères prêcheurs de Poissy était peu fournie, mais dotée toutefois, par la volonté royale, de l'essentiel à l'activité pastorale des prédicateurs. Pour les frères, le roi Philippe VI avait ainsi commandé une copie de Barthélémy l'Anglais, utilisé comme source pour le début du chapitre que nous étudions, ainsi qu'un *Speculum historiale*. L'ex-libris de Poissy a été repéré par Joan Naughton dans des *Miracula beatae Mariae Virginis*[25], dans une copie des *Vitae Fratrum*[26] de Géraut de Frachet, dans un recueil de sermons de Bernard de Clairvaux[27]…

L'hypothèse « Poissy » reste donc fort tentante, à ce détail près que deux livres vernaculaires seulement émergent du maigre inventaire reconstitué de Poissy, notre *Rosarius* et l'Addit. 39843 de la British Library. Ce dernier, qui contient divers textes pieux dont la *Somme le Roi*, appartenait aux religieuses de Poissy.

Faut-il penser qu'un prédicateur venu temporairement à Poissy aurait apporté avec lui, puis remporté, une bibliothèque vernaculaire riche sans doute de plus d'une dizaine de volumes ? Nous repoussons avec cette hypothèse le problème, car si le prédicateur venait du couvent saint Jacques, ce n'est sûrement pas là qu'il avait puisé ces richesses. Dans l'inventaire le plus ancien du couvent, aucun manuscrit roman ne figure.

Une autre piste toutefois s'ouvre, à partir de Poissy. Abbaye royale, Poissy a bénéficié de liens forts avec la cour de France, et des faveurs de plusieurs souverains. Parmi les prieurs connus depuis la fondation et jusqu'à la fin du Moyen Âge se détachent plusieurs confesseurs royaux. Sur divers actes se découvrent ainsi les noms de Reynaud d'Aubigny, confesseur de Philippe V, d'Imbert Louel, confesseur de Louis X, Nicolas de Clermont, confesseur de Philippe V. Faut-il ajouter que les travaux de Xavier de la Selle sur les confesseurs royaux[28] montrent que si de saint Louis à Charles IV, la plupart des confesseurs royaux sont issus du couvent Saint-Jacques, de Philippe VI à Charles VI, les souverains vont plutôt choisir leurs confesseurs dans les couvents de Bourgogne et de Champagne (diocèses d'Auxerre, Sens et Troyes) ? Des noms nous échappent certainement, mais il est certain que parmi les prédicateurs ayant fréquenté Poissy, un nombre élevé avaient leurs entrées à la cour, et accès au fonds des livres du roi, conséquent déjà avant la fondation de la Librairie du Louvre par Charles V en 1367.

[25] Munich, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 10156 ; voir Joan Naughton, « Friars and their books at Saint-Louis de Poissy, a Dominican foundation for nuns », *Scriptorium*, 52 (1998), p. 83-102.

[26] Londres, British Library, Addit. 32579.

[27] Munich, Bayerische Staatsbibliothek, lat. 10025.

[28] Xavier de La Selle, « La confession et l'aumône : confesseurs et aumôniers des rois de France du XII[e] au XV[e] siècle », *Journal des Savants*, 1993, p. 255-286.

À défaut d'inventaire antérieur, je me suis plongée dans le premier inventaire de la librairie du Louvre, celui réalisé par Gilles Malet en 1373. Plusieurs entrées intéressent directement notre recueil :

> **359** Exposicion de la Patenostre et Ave Maria, en françois, et *O intemerata*, en latin, et autres choses rimées, escriptes de lettre de forme.
>
> **360** Un livre d'Oroisons de Nostre Dame, heures et pluseurs autres choses de devotions
>
> **363** Un livre d'Oroisons de Nostre Dame et Ave Maria, et pluseurs autres choses, rimez, et bien escript, de lettre de forme, en françois
>
> **366** Les Quinze joyes Nostre Dame, en ung tres petit livret, escript de lettre de forme, en françois, en rime et en prose
>
> **370** La Complainte Nostre Dame, en ung tres petit livret couvert de vert cuir, nommé les Regrez, escript de lettre de forme, en françois…
>
> **377** Ung livre couvert de cuir a queue, ouquel a pluseurs choses de devocion, le Reclus de Morleans, et se nomme la Joye de paradis, escript en françois de lettre de forme
>
> **508** Des Philozophes, de Renart et Isangrin, le Reclus de Morleans, rymé et escript en françois, de lettre formee
>
> **900** La Vie des Peres
>
> **901** La Vie des Peres, rymee, tres vieil, en françois
>
> **902** La Vie des Peres, tres vieil, rimé, escript en françois
>
> **903** La vie des Peres, rimee
>
> **904** Un tres grant livre de la Vie des Peres et des Miracles de Nostre Dame, bien enluminé et bien escript
>
> **906** Un livre a une chemise blanche de soie, nomme la Vie des Peres
>
> **1167** Le Reclus de Morleans, rymé et bien historié (6 fois seul)
>
> **1168** Le livre appellé Charité du Reclus de Morleans, et le Testament maistre Jehan de Meun, rimé en françois
>
> **1171** L'Exposicion du psaulme Eructavit, le Reclus de Morleans, Marcon et Salmon
>
> **1215** Watriquet, escript de lettre de forme
>
> **1228** Chançons, pastourelles couronnees, Demandes d'Amours, Servantois de Nostre Dame

Le tout se termine sur quelques recueils de pièces lyriques. De livre bibliothèque, pas de trace. La Bibliothèque royale, et encore à date bien postérieure à celle du *Rosarius*, ne peut avoir fourni tous les matériaux. Faudrait-il dès lors chercher quelque contact avec l'Université ? La suggestion en viendrait tout aussi bien de la masse livresque à envisager que

de la pièce bilingue de notre chapitre, que pour le moment nous avons laissée de côté et dont voici la première strophe (f. 54v) :

L'autrier matin el moys de mai,
Regis [ete]rni munere,
Que par un matin [m]e levay,
Mundum proponens fugere,
En un plesant pré m'en entray,
Psalmos intendens psallere.
La Mere Dieu ilec trouvay
Jam luci orto sidere.

Le modèle latin a beau être l'hymnologie la plus classique, nous n'en sommes pas moins face à des vers macaroniques. Dans notre *Rosarius*, la morale est sauve, puisque la rencontre dont il s'agit est, vous vous en doutez, celle de la Vierge. Mais de ce poème précisément, dont nous ne conservons aucune copie autre que le *Rosarius*, existe un « frère », tout aussi macaronique. Pour parler de *contrafactum*, il faudrait être assuré du sens de l'influence, mais aucun élément ne permet actuellement de trancher. Paul Meyer l'avait en effet découvert dans un manuscrit insulaire encore actuellement conservé à la bibliothèque bodléienne, sous la cote Douce 137[29]. J'en ai retrouvé une copie partielle et en fort mauvais état dans un autre manuscrit, tout aussi insulaire, le manuscrit 1217 du Trinity College de Cambridge, qui est un recueil bilingue de divers textes juridiques[30], recueil vraisemblablement constitué à l'usage d'étudiants de droit. Copié dans un espace resté vierge lors de la confection du manuscrit au f. 16r, et aujourd'hui presque totalement effacé, ce « frère » offre une conclusion bien moins pieuse… la pucelle, toute humaine, a beau en appeler au respect de sa vertu, l'herbe verte est accueillante, et la joie toute autre que celle à laquelle Marie invite notre poète marial. À tous points de vue, cette copie fait figure de divertissement d'écolier.

Que nous apprend pourtant ce rapprochement ? Qu'un texte circulait dans un milieu universitaire, anglais, mais sans doute aussi français, qui a donné naissance à l'autre. Je suis bien incapable aujourd'hui de vous dire dans quel sens s'est exercée cette influence. Mais l'anecdote confirme qu'il ne serait certainement pas vain de fureter dans les fonds universitaires – ou disons scolaires – pour en savoir plus sur le milieu de production de la grande compilation qui nous intéresse.

Autant dire que je suis loin d'en avoir fini avec la recherche de ce fabuleux cabinet.

En revanche, une vraie surprise m'attendait au n° 953 (entrée 106 de l'inventaire de 1373) : « Un livre qui s'appelle le Rosier Nostre Dame, ou sont assez de bonnes choses de Nostre Dame, mises par exemples, et avecques sont assez d'esbatements, comme les Moustiers de Paris et autres <choses plusieurs et tout rymé>[31], escript de lettre de forme, en françois rymé. »

L'identification de l'œuvre ne fait aucun doute. En revanche, il semble peu probable que ce soit l'exemplaire arrivé par la suite à Poissy ; en tout cas, ce volume ne sort pas des collections royales jusqu'en 1424. On objectera qu'il peut en être sorti plus tard, dans la

[29] Paul Meyer, « Mélanges de poésie anglo-normande », *Romania* 4 (1975), p. 370-397.

[30] Le manuscrit s'ouvre sur une collection riche de statuts de villes anglaises, certains en latin, certains en français. Mais on y lit aussi de petits textes dans l'une ou l'autre langue et de tonalités diverses, comme un bref traité de chiromancie édité par Stefano Rapisarda, *Manuali medievali di chiromanzia*, Roma, Carocci (Biblioteca medievale), 2005.

[31] Ajout de l'inventaire B.

mesure où je ne peux m'appuyer que sur un ex-libris moderne… Pourtant, voilà que trouve un début de réponse une question toute matérielle : j'ai eu l'occasion de m'interroger sur le volume global de la compilation. J'ai pu alors montrer qu'une répartition en 4 livres pouvait venir expliquer la localisation des lacunes[32]. Pour cela, j'avais pu réaliser une collation des cahiers ; Marie-Pierre Laffite, qui accepta de valider ma collation, releva alors qu'aucune trace de reliure antérieure à celle réalisée au XXe s. à la Bibliothèque nationale n'était visible. Si tel était le cas, le *Rosarius* pourrait bien avoir existé assez longtemps à l'état de fascicules. En aucun cas ces fascicules ne correspondent à des unités de prédication. Mais ne pourraient-ils correspondre à l'état de travail d'un *opus maior*, non à strictement parler un brouillon, puisqu'au moins une méchante enluminure vient l'orner, mais un exemplaire d'auteur, cela oui peut-être. Le modèle donc de celui du Louvre, que son auteur aurait emporté avec lui lors d'un séjour à Poissy, et qui y serait demeuré ?

Voilà autant de perspectives de recherche pour les années à venir. Disposer du texte complet les facilitera grandement. Identifier la bibliothèque de travail du prédicateur permettra aussi – du moins je l'espère – de mettre la main avec quelque certitude sur les exemplaires qu'il a eu sous les yeux et d'analyser avec quelque finesse son œuvre de copiste. Trouver en effet réunis en un même lieu des témoins proches des leçons du *Rosarius* – sans nécessairement prétendre à l'identité parfaite – serait le seul socle quelque peu stable pour conclure sur les pratiques qui furent les siennes, et sur ce bilan, arrêter une doctrine ferme sur les amendements à apporter à son travail.

Appendice

Paraphrase du Salve Regina		
Poème en huitains "Dame de grant deduit, /ne me puis apenser" (MW 767)		
Chanson mariale, RS 1963		
* Miserere du Reclus de Molliens (35 douzains, de 238 à fin)	43	***B3***
Paraphrase du Pater	2	***Pb5 Pb8***
Chanson RS 1695 (Thibaut d'Amiens)	13	***Pb9 Pa4 Pb6***
Chanson RS 2114 (copiée deux fois)		
Paraphrase du Credo		
Confession chrétienne, "Quicumque vult salvus esse… Qui saus vieut estre ains toute chose…"		
* Testament de Jean de Meun	117	***B3***
Traduction de l'Ave Maria		
* Sermon "De la doutance de la mort" de Gautier de Coinci (40 vers)	22	***Pa4***
Ave Maria de Gautier l'Epicier	2	
Chanson RS 11		
Chanson bilingue, « Ma douleur veil alegier en chantant »		
Chanson mariale bilingue, « La virge, ce dit l'Escripture »	1	

[32] « Semis, transplantation et greffe… », art. cit.

Vie des Pères en vers, conte XLVIII, Mère meurtrière	11	
Dit de la Rose	3	***Pb7***
Paraphrase de l'Ave Regina Celorum		
Contenance des Dames	3	
Plainte du Christ en croix	1	
Cinq vigiles	1	
ABC Plantefolie	5	***Pb5 Pb6 Pb7 Pa5***
Dit de la Pomme de Baudouin de Condé	4	***Pa5***
Dit du Roi de Watriquet de Couvins	5	***Pb4***
Chanson bilingue, « L'autrier matin el moys de mai »		
Dit de Guersay	1	***Pb5***
Chanson RS 1183		
* Vers de la mort d'Hélinant de Froidmont	19	***Pb5***
Plainte de la Vierge notée		
Conte de l'Abbesse Grosse de Jean de Saint-Quentin		
Chanson RS 1188	3	
Prière à la Vierge, « Quiconques met s'entencion… »		
Vie des Pères, conte VIII, Jardinier	25	
Vie des Pères, conte V, Copeaux	22	
Vie des Pères, conte IV, Renieur	23	
Vie des Pères, conte XLIV, Mère	8	
Vie des Pères, conte rejeté en appendice, De l'ermite qui passa par la gueule du Diable	11	
Vie des Pères, conte VII, Miserere	26	
Neuf joies Notre-Dame (attr. douteuse à Rutebeuf)	19	
Miracle de l'Image gravide		
Dit des peintres		
Poème sur l'Invention des métiers		
Chanson RS 458		
Poème, « He Diex debonnaire / Je ne sce que faire » (MW 441)		
Dialogue du Sage et du Fol		
Miracle de la Sacristine		
Dit des moûtiers de Paris		
Doctrinal Sauvage	28	
Complainte de sainte Eglise de Rutebeuf	4	
Paraphrase de l'Ave Maria	3	***Pb5***
Dit sur l'Invention du Jeu de dés		
Quinze signes de la fin du monde	33	
Patenôtre de l'Usurier	1	***Pb5***
Proverbes Marcoul et Salomon	9	***Pb5 Pb8***
Paraphrase de l'Ave Maria		

Salut à la Vierge en sizains		
Prière à la Vierge en quatrains		
Regret Notre-Dame de Huon le Roi de Cambrai	8	***Pb5***
Poème sur le Saint Sang	3	***Pb5***
Dit des droits du Clerc de Vaudoy	9	***Pb5 Pb4***
Ave Maria Rutebeuf	1	***Pb5***
Mariage Rutebeuf	3	***Pb5***
Prêtre qui fut mis au lardier		
Chanson RS 894		
Vie des Pères en vers, conte XLII, Merlot	19	
Marguet convertie	1	***Pb8***
Chanson RS 1551		
Dit de vérité		
Salut à la Vierge	5	
Dit des outils de l'hôtel	1	
Chantepleure	15	
Vie de saint Romain		
Débat d'un clerc et d'une demoiselle		
Cinq joies Notre-Dame	5	
Deux bourdeors ribaus	3	***Pb5***
Chanson RS 1177		
Dit de la queue de Renard		
Chanson RS 1195		
Chanson RS 836		
Chastie-Musart	8	
Chanson RS 1646		
Chanson RS 911		
Dit de Martin Hapart	1	
Chanson RS 1507		
Vie des Pères, conte XLIII, Sel	10	
Chanson RS 2076		
Dits des philosophes	30	
Chanson RS 747		